

J'avais déjà alerté le ministère sur les différences de financement sur certains programmes comme le pastoralisme en fonction de l'acceptation ou non de l'ours.

Aucune opération sur les Docob ne doit être soumise à un chantage ; les objectifs sont clairs et ils ne seront pas modifiés dans le temps.

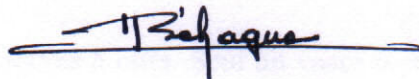
J'ai été très surpris en Préfecture d'apprendre cette nouvelle modification qui pouvait se rajouter en fonction de la présence de l'ours dans les temps sur certaines zones. Nous ne l'accepterons pas, ce serait trahir la confiance des hommes qui ont travaillé sur les docob en particulier sur le volet pastoral.

Que deviendront les aides du gardiennage dans le temps ? Après 2009, le plan de restauration et de conservation de l'ours brun sera-t-il reconduit indéfiniment, les agriculteurs de montagne n'auront pas les moyens de financer des emplois de gardiennage face aux risques qui pèsent sur la profession (prix de vente qui ne suit absolument pas l'évolution du coût de la vie). Ils ne demandent pas l'assistanat mais la reconnaissance de leur travail dans la protection de la nature.

Je vous avais sollicité un rendez-vous avec certains élus de la réserve du Pibeste et de St-Pé pour aborder les objectifs 2007... dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordiaux

Handwritten signature of J. B. Lafage, underlined.